



Préambule

Madame, Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous adresser le bilan des soutiens COVID de la Confédération et des cantons, mise en œuvre par le service de la culture : 7 millions ont été attribués au milieu culturel pour lutter contre les conséquences de la pandémie en 2021.

Dans ce contexte de transition, votre créativité et votre responsabilité citoyenne sont attendues ! Qu'il s'agisse de la votation sur le cinéma, appelée de manière informelle la Lex Netflix ou les appels à projets, mobilisez-vous ! De plus, vous pourrez découvrir dans les informations ci-dessous la féconde rencontre entre la photographie contemporaine et le patrimoine – vernissage ce samedi au Laténium. Enfin, les archives partent en vadrouille... qui a dit que le patrimoine était figé ?

En vous souhaitant une bonne lecture, le service de la culture vous adresse ses plus cordiales salutations !

Marie-Thérèse Bonadonna
Cheffe du service de la culture

Service de la culture – direction

COVID-19 : bilan des soutiens versés en 2021

Depuis le début de la pandémie, des soutiens financiers sont versés par le Canton de Neuchâtel au domaine de la culture par le biais d'aides directes. Afin d'atténuer les conséquences économiques de la crise sanitaire, près de 7 millions de francs ont pu être engagés en soutien aux actrices et acteurs

culturels ainsi qu'aux entreprises culturelles neuchâteloises en 2021. Ce montant a permis l'indemnisation de leurs pertes financières ainsi qu'un soutien aux projets de transformation.

Le bilan détaillé et la répartition des soutiens engagés en 2021 dans le cadre de l'ordonnance COVID-19 Culture figurent dans le communiqué de presse et le rapport ci-après :

[Communiqué de presse](#)

[Bilan des soutiens COVID en 2021](#)

Modification de la loi sur le cinéma



Une modification de la loi sur le cinéma a été proposée par le Conseil fédéral dans le cadre du Message Culture 2021-2024, modification qui a été validée en automne dernier par le Parlement.

Cette modification tient compte notamment de l'évolution numérique de la consommation de films et comble les lacunes qui en découlent : elle prévoit que les services de streaming soient soumis à une réglementation similaire à celle en vigueur pour les chaînes de télévision suisses. Elle prévoit ainsi que les services de streaming, à l'instar des chaînes privées de télévision suisses, investissent 4% de leur chiffre d'affaires réalisé en Suisse dans la création cinématographique nationale. Ils devront aussi réserver 30% de leur catalogue à des séries ou des films produits en Europe.

Un référendum ayant été lancé contre cette modification, celle-ci sera soumise au vote populaire le 15 mai prochain.

Pour en savoir plus :

[Communiqué de presse du Conseil fédéral](#)

[Communication de l'Office fédéral de la culture](#)

FCMA Musique+ : candidatures 2022



Appel à projet

Par le biais de Musique +, les cantons romands et la FCMA souhaitent contribuer à la réalisation de projets musicaux, aider à la professionnalisation des actrices et acteurs de la scène musicale et promouvoir les musiques actuelles romandes.

En ce sens, les cantons romands et la FCMA ont monté un fonds de soutien qui permet d'accorder des aides financières à un projet afin qu'il puisse se développer sur le marché de la musique et de proposer un accompagnement personnalisé effectué par la FCMA tout au long des étapes de réalisation. La FCMA attend vos candidatures !

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au **15 mai 2022**.

Pour en savoir plus :

<https://fcma.ch/soutiens>

[Communiqué de presse](#)

Candidatures Prix Visarte 2022



Appel à projet

Concours national, le prix Visarte récompense tous les deux ans des projets artistiques majeurs créés dans le domaine de l'art et du bâtiment / art dans l'espace public. Sont admis pour le prix Visarte 2022 des projets créés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021. Le prix Historique se réfère à des œuvres créées avant 2019. Visarte attend vos candidatures !

Les projets peuvent être déposés jusqu'au **30 avril 2022**.

[En savoir plus](#)

Archives de l'État

« Archives on tour »



À gauche: remise de la boîte par Alexandre Dafflon (archiviste cantonal ; Fribourg) à Lionel Bartolini (archiviste cantonal ; Neuchâtel).

À droite: Une sélection de portraits d'archivistes neuchâtelois en action.

Le projet « Archives on tour » fait circuler une boîte d'archives dans toute la Suisse pour fêter le centenaire de l'association des archivistes suisses (AAS). Dans chaque canton, elle est enrichie... de ce que l'on veut.

L'office des archives de l'État (OAEN) participe à cette action de mise en valeur avec des photographies des archivistes en action ! Une manière de souligner que les archives, outre les documents et les lieux où elles sont conservées, ce sont évidemment celles et ceux qui y travaillent.

Les photos prises pour l'occasion documentent la variété de nos activités - trier, inventorier et conserver, accueillir le public et répondre aux demandes, etc. - , et les liens qui unissent les archivistes de l'OAEN aux collègues de tout le canton. En effet, nous avons fait des portraits de nous-mêmes et des archivistes des villes, des communes et des secteurs d'archives des bibliothèques. Cette boîte voyageuse rappelle l'importance des échanges d'informations et des bonnes pratiques partagées. De l'intelligence collective, en somme.

Tandis que la boîte continue son périple, l'OAEN vous donne rendez-vous le 11 juin prochain aux portes ouvertes qui vous permettront de découvrir les coulisses du Château, les documents... et les archivistes !

Pour en savoir plus :

<https://vsa-aas.ch/fr/100-ans-aas/archive-on-tour/>

<https://www.ne.ch/archives> (lien vers le reportage RTN à ce sujet)

Laténium

Errance dans les méandres du temps



Fouille 4, Le cirque de limon, ECAL © Noé Cotter

NOÉ COTTER

ERRANCES DANS LES MÉANDRES DU TEMPS

9.04-22.10.2022

Cette exposition nous conduit sur des lieux que le photographe côtoie depuis son enfance. Son exploration nous mène des profondeurs du lac de Neuchâtel aux cavités des gorges de l'Areuse.

Les 28 photographies exposées dans le parc archéologique ont été réalisées en 2020, dans un contexte de sédentarité forcée qui faisait de l'activité artistique une puissante échappatoire. Elles nous invitent aujourd'hui à découvrir des paysages en apparence familiers, où les pistes sont brouillées par des jeux d'échelles déroutants. La contemplation de ces lieux réputés proches produit une sensation d'exotisme qui vient questionner nos géographies intimes.

Noé Cotter né en 1993 a été formé à l'ECAL. Il travaille comme photographe indépendant en Suisse, à Paris et à Londres. Ses travaux ont été exposés à la Galerie Au Roi à Paris (2019), à la Biennale de Photographie de Mulhouse (2020) ainsi qu'à la Galerie Madame T à Valangin (2020). Depuis 2020, il vit et travaille à Neuchâtel où il a cofondé le Collectif 66A.

[En savoir plus](#)

www.noecotter.com

Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État



Landmark, Ed. 2/5, 2018 © Catherine Gfeller

Le service de la culture du canton de Neuchâtel soutient la création dans le domaine des arts visuels notamment par la constitution d'une collection cantonale d'art contemporain. En plus de témoigner un soutien aux artistes neuchâtelois-e-s, le Canton constitue par ce biais un véritable patrimoine qui documente la création artistique du canton. Certaines des œuvres de la collection sont exposées dans les locaux de l'administration. Chaque mois, une œuvre de la collection cantonale vous est présentée par son artiste.

Artiste : Catherine Gfeller, 1966

Œuvre : *Landmark*, Ed. 2/5, 60 x 180 cm, 2018

Date d'acquisition : 2021

Localisation : bureau du Chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture, Château, Neuchâtel

Mot de l'artiste : Catherine Gfeller crée la série *China Driftings* pour ses diverses expositions en Chine à partir de 2016. Elle pose sa caméra sur les femmes chinoises dans plusieurs mégapoles pour interpréter une Chine à la fois ancestrale et contemporaine. Apparaît alors un personnage féminin fictif qui nous guide à travers une déambulation contemplative où le spectateur est invité à s'immerger. Un récit subjectif se construit en dialogue avec le paysage urbain, la foule et notre propre imaginaire.

Pour (re)découvrir le travail de Catherine Gfeller : www.catherinegfeller.com

Appels à projets et échéances

Projets d'envergure supracantonale : 7 avril 2022

Médiation : 2 mai 2022

Soutien à l'édition et à la publication : 15 août 2022

COVID-19 :

Projets de transformation : 15 mai 2022

Indemnisation des entreprises culturelles : 31 mai 2022

Indemnisation des actrices et acteurs culturel-le-s : 31 mai 2022

Plus d'informations sur les pages *Aides et soutiens* de notre site internet : www.ne.ch/culture



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)